



**SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU CORAF (AG-14)**

**QUATORZIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU  
CORAF (AG-14)**

**15 au 17 AVRIL 2024**

**COTONOU (REPUBLIQUE DU BÉNIN)**

**RAPPORT BILAN DU DIRECTEUR EXECUTIF  
DEPUIS L'AG-13 du CORAF**

Point de l'Agenda n°. 1	Description du point de l'Agenda	Référence du document
	<b>RAPPORT BILAN DU DIRECTEUR EXECUTIF DEPUIS L'AG-13 du CORAF</b>	
<b>POUR APPROBATION</b>		

Personne responsable	<b>Alioune Fall</b> , Directeur Exécutif
Résumé exécutif	Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre des activités du Directeur Exécutif depuis la 13ème Assemblée Générale à ce jour.
Sujets, risques et options	.
Recommandation	
Projets de résolution (Max 3)	
Auteur	<b>Alioune Fall</b>

# 1. INTRODUCTION

Le CORAF est une Organisation Sous Régionale (OSR) d'Afrique de l'Ouest et du Centre, membre du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA). Il a été créé en mars 1987 et regroupe actuellement les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 23 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Verde, République Centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Il est le bras technique des Commissions Economiques Régionales (CER) pour leurs politiques de recherche et de développement agricoles en vertu d'accords signés avec la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 21 Décembre 2005), l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA, 28 Février 2006), la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC, 20 Juillet 2007), et la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC, 29 Juillet 2008).

Le présent rapport fait le point sur le bilan du Directeur exécutif de CORAF depuis la dernière assemblée générale en 2022.

## 2. GOUVERNANCE

### 2.1. Assemblée Générale

Le CORAF a organisé la 13<sup>ème</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée Générale du CORAF qui s'est tenue en janvier 2022 à Ndjamena au Tchad. A noter que cette session devait se tenir en 2021 mais a été décalée en raison de la pandémie de la COVID19. Elle avait été toutefois précédée d'une réunion d'affaires virtuelle en avril 2021 ayant permis de reconduire le Conseil d'Administration et de retenir de fortes recommandations visant à consolider la performance du CORAF au cœur du système international de coopération pour le développement de la recherche agricole.

Dans l'ensemble, l'état d'avancement de la mise en œuvre des actes de gouvernance depuis la treizième Session Ordinaire de l'Assemblée Générale du CORAF (AG-13) du CORAF est jugé satisfaisant, comme le montre le tableau ci-dessous

Organe de gouvernance/Rapport	Date	Nombre des Actes (*)	État d'avancement de la mise en œuvre		
			Continu	Achevé	En cours
<b>Compte rendu de la session ordinaire de l'Assemblée générale</b>					
13 <sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée Générale	25-27 janvier 2022	5 (0 D, 5 R)	3	1	1

(\*) : R=Recommandations, D=Décisions

Tableau 1 : Etat de la mise en œuvre des actes de gouvernance depuis l'AG-13.

RECOMMANDATIONS	DÉLAIS	RESPONSABILITÉ	STATUT	ACTIONS MENÉES
<b>MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>				
<b>[AG13-01]</b> Appeler les SNRAs membres du CORAF à honorer leurs engagements financiers, en payant leurs cotisations annuelles	Immédiat	PCA	En continu	Le SE travaille avec les différents DG et directions pour assurer le paiement régulier des cotisations des membres associés par les constituants. À cet effet, une visite de courtoisie a été rendue au ministre de l'Agriculture de la République centrafricaine, qui a promis de s'acquitter les cotisations de ses membres. Le ROPPA a fait une proposition innovante en vue d'apurer les arriérés d'ici mai 2024 en trois versements. Les autres membres sont encouragés à en faire autant.
<b>[AG13-02]</b> Encourage le CORAF à rechercher des sources de financement supplémentaires et innovantes (par exemple, le soutien direct des pays membres, de la BAD, d'autres institutions régionales et du secteur privé)	Immédiat	DE	En continu	Un cadre pour l'élaboration des programmes de soutien aux pays a été préparé tout en continuant de travailler sur un document stratégique de mobilisation de ressources (PMR). Par ailleurs, le CORAF est appuyé l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) pour devenir une institution accréditée pour gérer les Fonds Vert climat (FVC). Le travail est très avancé.
<b>EXAMEN DES DOCUMENTS PAR L'AG</b>				
<b>[GA13-04]</b> Ordonne l'impression et la distribution des documents ainsi révisés et approuvés aux membres du Conseil d'Administration et leur publication sur le site web du CORAF avant la fin du mois d'avril 2022	Avril 2022	DE	Achévé	Les documents de gouvernance ont été partagés électroniquement aux parties prenantes (les statuts à tous les membres du CORAF, les documents du Conseil d'Administration aux administrateurs uniquement).
<b>POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE ET VISIBILITÉ DU CORAF</b>				
<b>[AG13-07]</b> Recommande au CORAF de tirer parti de son positionnement stratégique pour mobiliser le soutien des pays d'Afrique centrale afin de renforcer la visibilité du CORAF; (b) Recommande aux pays membres (constituants du CORAF) de renforcer leur collaboration avec le CORAF pour dérouler un solide programme de renforcement des capacités en RH dans l'ensemble de la chaîne de valeur agricole dans la région; et (c) Exhorte le CORAF à travailler en	Immédiat	DE	En continu	Le SE a organisé un atelier à Bangui (date), en République centrafricaine, pour revitaliser l'Alliance sur le changement climatique en Afrique centrale et a saisi l'occasion pour initier l'élaboration d'une proposition. Cela représente en tout cinq événements majeurs qui ont été organisés en Afrique centrale au cours des deux dernières années (deux au Tchad, un au Cameroun, un en République centrafricaine, un en République démocratique du Congo). En outre, une

<p>étroite collaboration avec la CEEAC et la CEMAC, et à renforcer sa collaboration avec l'Union africaine et d'autres organismes régionaux et internationaux clés afin de réaliser ses objectifs et ses mandats</p>				<p>nouvelle opportunité de financement a été matérialisé avec l'Union européenne sur l'agroécologie - On prévoit de positionner en Afrique centrale la coordination stratégique de ce projet. La dernière en date est la rencontre de Yaoundé, du 16 au 18 janvier 2024, avec la révision de la PAC de la CEEAC. Par ailleurs, le MoU liant le CORAF et la Commission de la CEEAC est révisé et prêt à être signé.</p>
<p><b>[AG13-08]</b> Recommande que la 14ème Session ordinaire de l'Assemblée Générale du CORAF se tienne à Cotonou, République du Bénin, en avril 2024</p>	<p>Immédiat</p>	<p>DE</p>	<p>En cours</p>	<p>Les préparatifs se poursuivent, avec l'adoption d'un plan de mobilisation des médias et l'envoi d'une mission d'évaluation du SE au Bénin la première semaine de juillet 2023. L'AG est prévue du 15 au 17 avril 2024 à Cotonou, au Bénin</p>

## 2.2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) est actuellement composé de onze (11) membres permanents et trois (03) membres observateurs, mais il est à signaler que cette composition a beaucoup évolué au fil des ans. Le CA est dirigé par un Président appuyé par un Vice-Président choisis par l'Assemblée Générale.

Tableau 2. Liste des présidents du Conseil d'Administration du CORAF

N°	Nom et Prénom	Période	Institution (Pays)
1	Dr Angela MORENO	2018-2024	INIDA (Cabo Verde)
2	Dr Alioune FALL	2014-2018	ISRA (Sénégal)
3	Dr Francois LOMPO	2014-2014	INERA (Burkina Faso)
4	Dr Outhman Issa IBET	2012-2014	ITRAD (Tchad)
5	Pr Yusuf ABUBAKAR	2010-2012	ARCN (Nigeria)
6	Dr Simon ZOK	2008-2010	IRAD (Cameroun)
7	Dr Emmanuel OWUSU BENNOAH	2005-2008	CSIR (Ghana)
8	Dr Koffi SIE	2002-2005	CNRA (Cote d'Ivoire)
9	Dr Adama TRAORE	1999-2002	IER (Mali)
10	Dr Moise HOUSSOU	1998-1999	INRAB (Benin)
11	Dr Maurice ONANGA	1992-1998	IRA (Congo)
12	Dr Jean Nya NGATCHOU	1990-1993	IRAD (Cameroun)
13	Dr Charles RAZAFINDRAKOTO	1989-1990	FOFIFA (Madagascar)

Le CA se réunit deux fois par an en session ordinaire et au besoin en session extraordinaire ou en Comité Exécutif.

Quatre innovations ont été introduites dans la tenue des sessions du CA. La première est la délocalisation des sessions, avec 5 (cinq) sessions du CA tenues en dehors du siège du CORAF : deux fois au Cabo Verde, et une fois au Ghana, en Mauritanie et au Tchad, avec prise en charge conséquente des frais d'organisation par le SNRA du pays hôte. Ces sessions délocalisées du siège ont permis au CA de mieux comprendre les réalités du pays hôte et d'accroître la visibilité et l'influence du SNRA et du CORAF dans le pays hôte. La deuxième innovation est la tenue de sessions sans papier, les documents étant régulièrement soumis en version électronique. La troisième innovation est l'approbation en ligne des actes des sessions du CA afin de permettre au Secrétariat Exécutif d'en mettre en œuvre les décisions avec légitimité. La dernière, imposée par la pandémie survenue du Covid-19, est l'organisation effective de sessions virtuelles.

## 2.3. Le Comité Scientifique et Technique

Le Comité Scientifique et Technique (CST) est la structure technique consultative du CA et est composé de douze (12) experts provenant des différents constituants du CORAF. Cette entité se réunit une fois l'an en session ordinaire.

En plus de ses rencontres statutaires, le CST a siégé sept (7) fois pour examen de dossiers essentiellement opérationnels. Il faudra veiller à préserver la nature du CST en tant qu'organe

d'audit scientifique des programmes du CORAF jouant un rôle au niveau de la gouvernance comme stipulé à l'article 16 des Statuts du CORAF, et éviter plutôt qu'au niveau opérationnel.

Dans le cadre de la dynamique de renouvellement et d'enrichissement du Comité Scientifique et Technique (CST), une rotation progressive des membres est envisagée. Cette démarche vise à garantir une représentativité équilibrée et à insuffler de nouvelles expertises au sein du CST.

### 3. FINANCES ET ADMINISTRATION

#### 3.1. Gestion Financière

Le plan stratégique (PS) 2018-2027 se décline en deux plans opérationnels (PO), le PO 2018-2022 (adopté par l'AG12 en avril 2018) et le PO 2023-2027 (adopté par l'AG13 en janvier 2022).

Le budget du PO 2018-2022 était d'un montant de 60 896 586 USD et celui du PO 2023-2027 d'environ 50 000 000 USD soit environ 110 896 586 USD pour le PS 2018-2027.

Au 31 mai 2023, un montant total de 77 393 353 USD a été mobilisé pour la mise en œuvre du PS2018-2027. Il est à noter que les activités de mobilisation de ressources pour ces fonds se sont déroulées au cours de l'exercice du PO 2018-2022, créant un dépassement d'environ 16 490 767 USD (27%) par rapport au besoin de financement du PO2018-2022 qui a été porté au crédit du PO 2023-2027, mais un gap d'environ 33 509 233 USD demeure pour boucler le financement du PS 2018-2027.

De fait, la gestion financière du CORAF a connu une nette amélioration avec l'appui financier des différents partenaires au développement qui ont soutenu le CORAF.

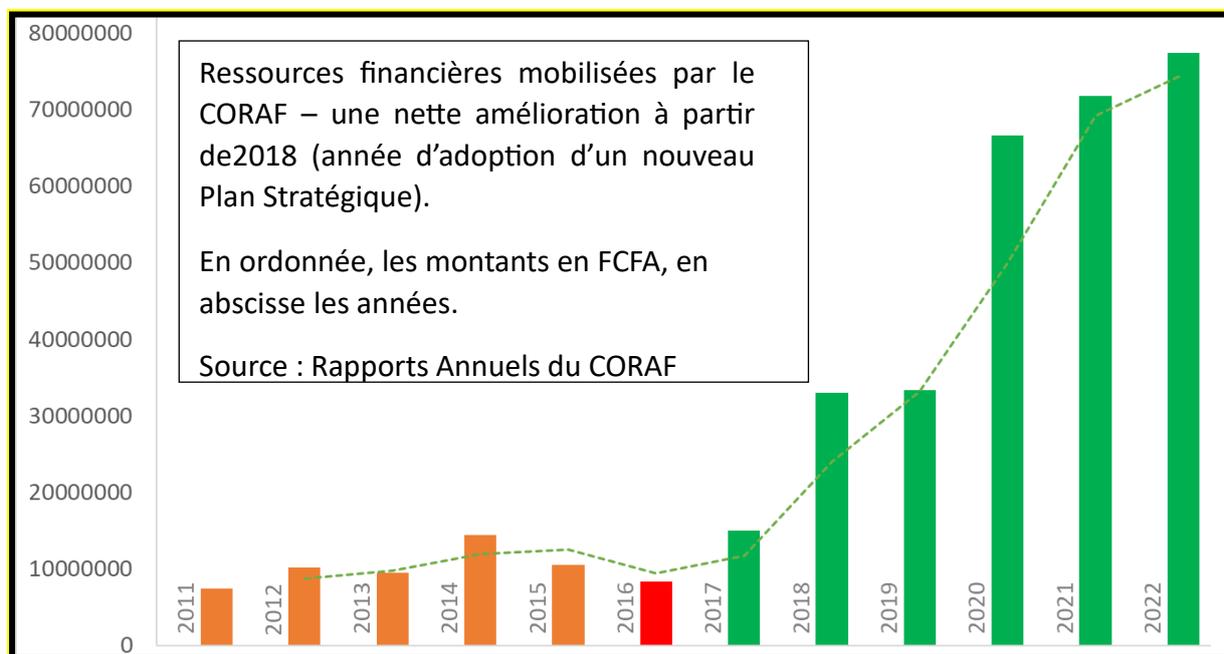


Figure 1. Etat de la mobilisation des ressources financières

La difficulté majeure se situe au niveau du fonctionnement de base puisque les partenaires au développement ne prennent pas en charge cette rubrique budgétaire et que les cotisations des différents constituants ne sont pas à jour. Il est donc impératif de rendre l'Institution plus stable financièrement. La situation des cotisations des pays membre du CORAF au 13 avril 2024, elle se présente dans le tableau suivant :

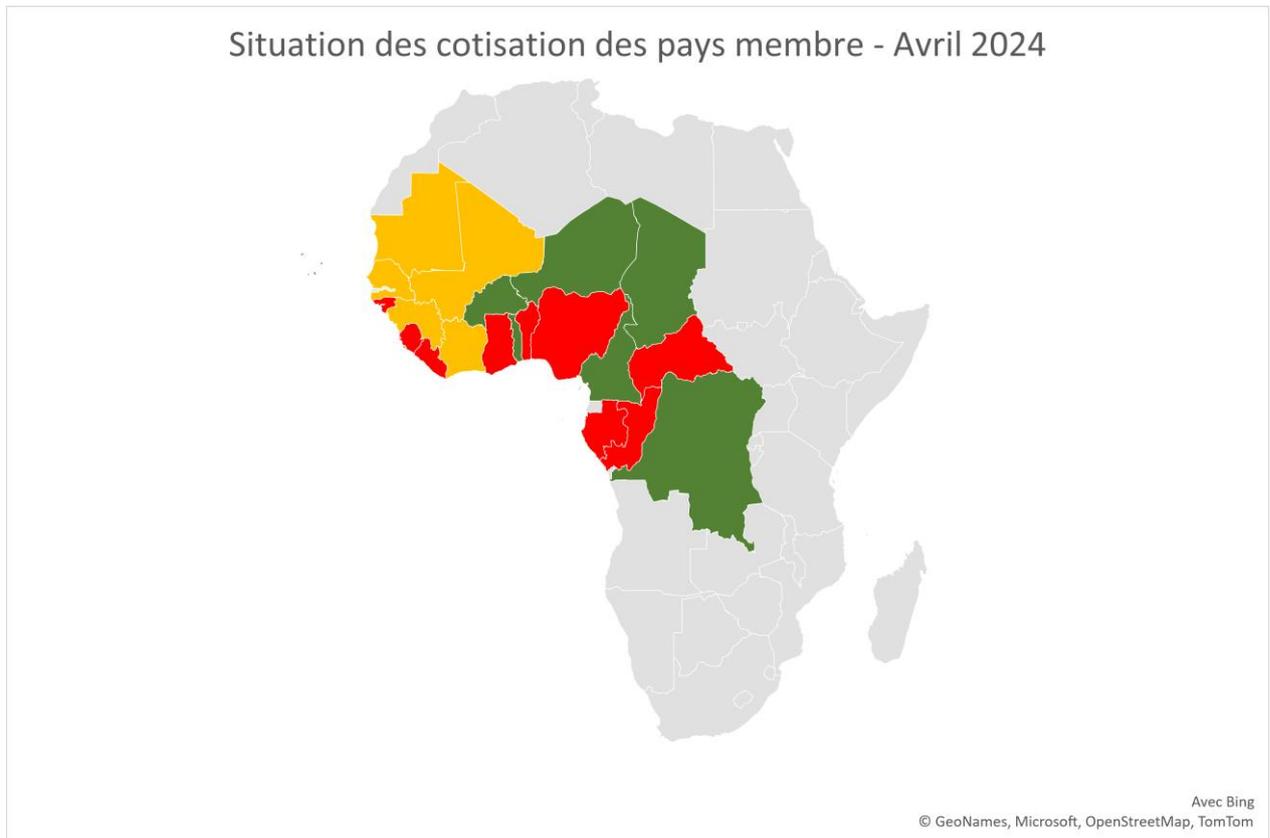
Tableau 3 : Situation des cotisations des pays membre au 13 avril 2024

Statut	Nom	CUMUL COTISATIONS DUES 2001 à 2024	CUMUL COTISATIONS REÇUES 2001 à 2023	COTISATIONS REÇUES en 2024	CUMUL COTISATIONS REÇUES au 13/04/2024	Cotisations reçues par avance au 13/04/2024	Reliquat Cotisations dues au 13/04/2024
<b>MEMBRES FONDATEURS (Réf Statuts de Libreville - 2001)</b>	CNRA COTE D'IVOIRE	24 000 000	22 000 000		22 000 000		2 000 000
	INERA BURKINA FASO	24 000 000	20 000 000	3 000 000	23 000 000		1 000 000
	CSIR GHANA	24 000 000	7 937 323		7 937 323		16 062 677
	IRA (DGRST) CONGO	24 000 000	10 000 000		10 000 000		14 000 000
	ICRA R.C.AFRICAINE	24 000 000	0		0		24 000 000
	IER MALI	24 000 000	20 000 000		20 000 000		4 000 000
	INERA RDC	24 000 000	26 000 000		26 000 000	2 000 000	
	INPA GUINEE BISSAU	24 000 000	0		0		24 000 000
	IRAD CAMEROUN	24 000 000	21 000 000	4 000 000	25 000 000	1 000 000	
	IRAF GABON	24 000 000	0		0		24 000 000
	IRAG GUINEE	24 000 000	21 000 000		21 000 000		3 000 000
	ITRA TOGO	24 000 000	23 000 000		23 000 000		1 000 000
	ITRAD TCHAD	24 000 000	23 000 000		23 000 000		1 000 000
	INRAN NIGER	24 000 000	9 000 000		9 000 000		15 000 000
	SLARI SIERRA LEONNE	24 000 000	13 000 000		13 000 000		11 000 000
NARI GAMBIE	24 000 000	0		0		24 000 000	

	ARCN NIGERIA	<b>24 000 000</b>	13 000 000		<b>13 000 000</b>		<b>11 000 000</b>
	INRAB BENIN	<b>24 000 000</b>	17 000 000		<b>17 000 000</b>		<b>7 000 000</b>
	INIDA CAP-VERT	<b>24 000 000</b>	23 000 000		<b>23 000 000</b>		<b>1 000 000</b>
	ISRA SENEGAL	<b>14 000 000</b>	12 000 000		<b>12 000 000</b>		<b>2 000 000</b>
	CNRADAMAURITANIE	<b>24 000 000</b>	21 700 771		<b>21 700 771</b>		<b>2 299 229</b>
<b>MEMBRES ADHERENTS</b>	CARI LIBERIA	<b>24 000 000</b>	8 102 677		<b>8 102 677</b>		<b>15 897 323</b>
	ROPPA	<b>14 000 000</b>	7 000 000	6 000 000	<b>13 000 000</b>		<b>1 000 000</b>
	PROPAC	<b>14 000 000</b>	6 000 000		<b>6 000 000</b>		<b>8 000 000</b>
	INTERFACE	<b>14 000 000</b>	0		<b>0</b>		<b>14 000 000</b>
	CIAT SAO TOME & PRINCIPE	<b>10 000 000</b>	0		<b>0</b>		<b>10 000 000</b>
		<b>570 000 000</b>	<b>323 740 771</b>	<b>13 000 000</b>	<b>336 740 771</b>	<b>3 000 000</b>	<b>236 259 229</b>

En somme, sur un total dû de 570 000 000 FCFA, seulement 323 740 771 FCFA ont été reçus jusqu'à 2023. En 2024, 13 000 000 FCFA supplémentaires ont été payés, portant le total à 336 740 771 FCFA. Il y a également des avances de 3 000 000 FCFA pour 2024, laissant un reliquat total de 236 259 229 FCFA dû au 13/04/2024.

La figure 2 montre la répartition géographique des pays membre du CORAF et l'état des cumuls des cotisations reçus.



Légende :  A jour     Partiellement à jour     Non à jour

Figure 2. Répartition géographique et état du cumuls des pays membre

### 3.2. Ressources humaines

L'effectif du Secrétariat Exécutif est composé de 31 employés permanents et 14 stagiaires et consultants. Cet effectif est réparti entre les différents Départements dont environ 65 % à la Direction des Services de Gestion et 32 % au niveau de la Direction de la Recherche et de l'Innovation. Cette répartition reflète la décision stratégique du CORAF de positionner les projets de plus en plus au sein des Centres nationaux de spécialisation (CNS), dont certains ont évolué vers des Centres régionaux d'excellence (CRE), tandis que d'autres en sont à des stades intermédiaires.

Dans le cadre de ce plan, le Secrétariat Exécutif conserve les fonctions de coordination, de suivi et d'évaluation, ainsi que les fonctions de soutien concernant les questions transversales telles que la communication et le genre, accompagnées d'un soutien fiduciaire et logistique. Dans le cadre

des efforts de modernisation des outils de gestion, y compris la numérisation et l'externalisation de certaines fonctions, ces mesures devraient conduire à terme à une rationalisation des effectifs du Secrétariat, notamment au sein de la Direction des Services de Gestion.

En outre, afin de rationaliser la structure organisationnelle de la Direction de la Recherche et de l'Innovation, les différents projets ont été regroupés dans les Domaines d'Intervention Prioritaires du Plan Opérationnel et certains cadres supérieurs ont été nommés pour diriger les équipes contribuant aux DIP. Cette restructuration vise à améliorer l'efficacité et l'efficacités globales des initiatives en matière de recherche et d'innovation.

## 4. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

### 4.1. Projets/Initiatives du CORAF

Le CORAF dispose actuellement d'un portefeuille actif de neuf (09) Projets/Initiatives en cours d'exécution relativement à son plan stratégique pour un financement de 9 855 673 691 FCFA au titre de l'année 2023 et mis en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le taux d'exécution budgétaire connaît une bonne progression, des suites d'une amélioration du suivi par la Direction de la Recherche et de l'Innovation pour relever le taux d'exécution technique.

Projet	Budget	Taux d'Exécution Financière		Taux d'Exécution Technique
		au 30/06/2023	Projections au 31/12/2023	
CAADP EX PILLAR 4	1 679 177 587	21%	72%	79%
CORAF WAVE	764 499 700	28%	31%	40%
DeSIRA ABEE	1 227 555 148	9%	13%	55%
ProPAD_BM	225 891 900	23%	78%	83%
AICCRA	247 000 000	43%	100%	83%
DDC COOP. SUISSE	2 673 532 006	26%	81%	40%
IREACH	145 466 750	2%	2%	2%
FSRP	2 654 414 000	13%	87%	54%
GIRAV	238 136 600	1%	37%	58%
PYD				
FASA				
<b>TOTAL</b>	<b>9 855 673 691</b>	<b>19%</b>	<b>67%</b>	<b>70%</b>

L'exécution de ces projets/initiatives tient compte des Domaines d'Intervention Prioritaires (PID) identifiés dans le plan stratégique du CORAF : (i) Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ii) Politique, institutions, marchés et commerce ; (iii) Genre, jeunesse et équité sociale et (iv) Gestion des connaissances.

Il est à noter que la majorité des ressources mobilisées ont été affectées aux DIP 1 et 4, mais il est rassurant de voir que le DIP 2 a connu une hausse en termes d'opportunités soutenues par les partenaires au développement. Il s'avère à cet effet nécessaire de renforcer les capacités humaines de l'Institution pour tirer pleinement parti des opportunités. Dans la même mouvance, le DIP 3 a lui aussi connu une augmentation des options de soutien aux pays en matière de renforcement des capacités. Ce qui, nécessite aussi un renforcement des capacités en ressources humaines, d'où

le recrutement de deux experts juniors en genre et renforcement de capacités pour appuyer les Responsables de ces DIP.

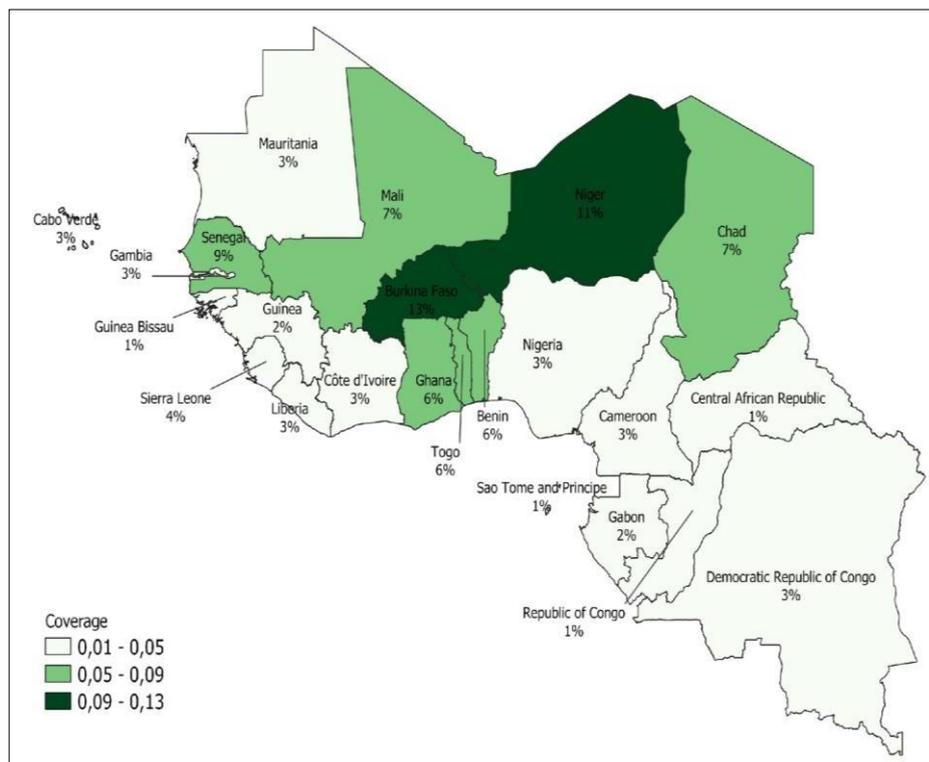
Des événements de haute portée scientifiques ont été institutionnalisés. Il s'agit notamment du Forum des Leaders et du Symposium de la Recherche qui offrent des opportunités pour mettre en exergue les avancées en matière de technologies et innovations scientifiques. Ils sont également une opportunité pour le CORAF de conforter sa position d'acteur clé de la Recherche-Développement agricole dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre mais aussi de mettre en place des synergies favorisant la transformation durable de l'agriculture.

- Couverture géographique des projets

Une attention soutenue doit être accordée à la couverture géographique que nous définissons par le nombre d'activités dont un site a directement bénéficié par rapport au nombre total d'activités mises en œuvre par les différents projets au cours de la période de référence.

Il est important de noter que la couverture géographique dépend principalement de la couverture géographique des projets mis en œuvre, telle que prescrite par les sources de financement

Le graphique ci-dessous montre une meilleure couverture en Afrique Sahélienne et Côtière qu'en Afrique Forestière.



Le plan opérationnel 2023-2027 a réservé environ 2 000 000 USD à des activités visant à renforcer les capacités et à impliquer les parties prenantes pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes multi-pays en Afrique Forestière.

Il est préconisé l'affectation d'un haut représentant du Directeur Exécutif dans cette zone, afin de renforcer la capacité du CORAF à apporter un appui de proximité. Une opportunité de le faire s'est matérialisée avec une initiative de 5 millions d'euros soutenue par l'UE, par laquelle l'actuel Directeur de la Recherche et de l'Innovation, le Dr. Emmanuel Njukwe, qui connaît parfaitement cette zone, et a marqué son accord, pourrait y être redéployé.

## **4.2. Suivi-Evaluation**

Le suivi-évaluation est un axe clé de la mesure de la performance du CORAF. En effet, le suivi et évaluation joue un rôle crucial dans la mise en œuvre du Plan Stratégique et des Plans Opérationnels du CORAF.

Le CORAF a une vision institutionnelle forte en termes d'apprentissage à partir de ses programmes de développement et s'est fixé pour objectif d'intégrer les approches de suivi et évaluation et d'évaluation d'impact dans tous les projets qu'il coordonne.

Une politique de suivi-évaluation a été ainsi mise en place avec l'implication de toutes les parties prenantes. A cette politique est adossé un manuel de suivi-évaluation pour orienter son opérationnalisation et la pratique du suivi-évaluation au sein des différentes équipes.

A terme, le manuel de suivi et d'évaluation poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer la fonction de suivi et évaluation axée sur les résultats du CORAF et sa capacité à améliorer les projets/programmes.
- Fournir au CORAF une orientation pratique en matière de suivi et évaluation des performances.
- Introduire des méthodes et des outils simples, harmonisés et flexibles pour suivre la réalisation des objectifs du CORAF et de ses partenaires.
- Proposer des méthodes pour créer un lien entre les résultats des projets/programmes du CORAF et la réalisation des effets et des impacts conformément au cadre de résultats stratégiques.

## **4.3. Gestion des connaissances**

Le volume des informations et connaissances générées par le CORAF constitue un capital intellectuel devant être valorisé en vue d'en faire bénéficier les parties prenantes et favoriser dans la même lancée la réalisation des objectifs stratégiques organisationnels. Le CORAF a consolidé ses efforts en matière de gestion des connaissances (KM), un élément clé de ses opérations. L'embauche d'un responsable dédié au KM a marqué une avancée majeure, chargé de développer et de mettre en œuvre un système robuste de gestion des connaissances.

Ce système de gestion de connaissance a pour objectif de répondre aux besoins variés en connaissances des parties prenantes tout en étant aligné sur les objectifs stratégiques de l'organisation. Plusieurs activités ont été réalisées, notamment la production d'un rapport de diagnostic, d'une note de benchmarking et d'un projet de politique KM du CORAF. L'élaboration d'un plan d'action KM, et le déploiement du système d'archivage et du Hub de connaissances du CORAF demeure une priorité d'action pour le CORAF.

## **4.4. Analyse prospective**

Le CORAF a soutenu des initiatives d'analyse prospective en collaboration avec les SNRA. Ainsi pour assurer la durabilité de ces actions, une Communauté de Pratique (CoP) en prospective a été établie. Cette communauté a permis d'élaborer une feuille de route pour un plan régional de préparation et réponse aux épidémies. En juin 2023, cette CoP a été officialisée lors de la validation de ce plan régional de préparation et réponse aux épidémies.

#### 4.5. Evaluation PO 2018-2022

Le CORAF s'est engagé dans l'évaluation du plan opérationnel 2018-2022 et a commis des consultants pour dérouler cet exercice. Leurs travaux seront présentés à l'AG14.

### 5. PARTENARIATS STRATEGIQUES

Les premiers partenaires du CORAF sont les SNRA qui l'ont fondé ou rejoint, lesquels sont représentés par leur hiérarchie dont la liste, mise à jour au 18 décembre 2023.

Ainsi, environ **7 conventions** ont été signées et mises en œuvre avec des acteurs de recherche, de développement, et du secteur privé depuis l'AG-13 du CORAF.

### 6. COMMUNICATION ET MARKETING

La communication de l'impact a pris le pas sur la communication événementielle avec quelques grands chantiers, dont celui de la digitalisation et celui de la redevabilité.

#### 6.1. Digitalisation

La digitalisation a été un chantier phare du CORAF, et les réalisations majeures au niveau institutionnel ont porté entre autres sur :

- La mise en place d'une solution de vidéoconférence Zoom pour le télétravail et la conduite des ateliers du CORAF
- La mise en place d'un datacenter de dernière génération au niveau du siège du CORAF avec une technologie interactive dite HCI (Human-computer Interaction)
- La modernisation des processus métiers via Office 365 (digitalisation de plusieurs processus RH etc)
- La mise en place de la solution digitale de TOMPRO (pour la comptabilité analytique et financière)
- La digitalisation des plateformes Web qui étaient obsolètes.
- La digitalisation des processus de sécurité des données et des accès au niveau du CORAF.
- L'accès au bureau à distance via des solutions VPN

En appui aux partenaires, des plateformes virtuelles interactives ont été mises en place ou modernisées :

Type	Domaine	Partenaire d'appui
Plateforme FeSeRWAM	Semences et engrais	IFDC, USAID,
Plateforme Virtuelle du Marché des Innovations et Technologies Agricoles (MITA)	Technologies et innovations agricoles	WAAPP, USAID, FSRP
Plateforme MEL ( <i>Monitoring, Evaluation and Learning</i> )	Suivi évaluation	UE, FIDA

Plateforme <i>KM (Knowledge Management)</i>	Gestion des connaissances, base de données des experts	UE
---	--	----

## 6.2. Redevabilité

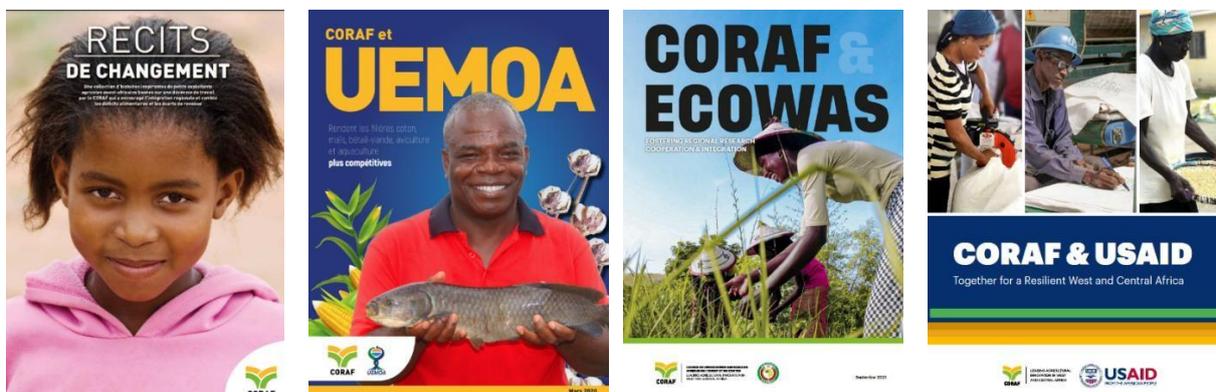
Le CORAF a procédé au déroulement des actions suivantes :

- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication 2018-2022 et 2023-2027.
- Révision de la charte visuelle du CORAF
- Refonte du site web institutionnel du CORAF.

Aussi, une utilisation active des réseaux sociaux a été faite pour partager les informations pertinentes du CORAF, engager le public et élargir la communauté des abonnés. A ce jour, le CORAF rassemble une communauté de plus de 276.000 abonnés, avec une portée de plus de 3.200.000 de personnes touchées.

Le Secrétariat Exécutif du CORAF a mené un certain nombre d'activités d'engagement au cours de la période. De la participation à d'importants événements internationaux aux réunions et séances de travaux avec diverses personnalités et autorités, la plupart de ces activités d'engagement ont été couvertes dans les médias locaux, nationaux et internationaux dans une optique de redevabilité et d'information des parties prenantes.

Les bulletins d'information (« Le CORAF ce mois ») sont régulièrement transmis à plus de 7500 personnes pour diffuser les actualités et résultats du CORAF. Des documents de sensibilisation stratégique et plaidoyer ont été déployés tout le long de la période concernée.



Ces différentes stratégies et outils ont permis d'asseoir l'identité visuelle du CORAF, de renforcer sa visibilité et sa réputation en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'accompagnant ainsi dans son positionnement comme Institution de tout premier plan pour la Coordination de la Recherche-Développement Agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

## 7. CONCLUSION

Le CORAF a pu engranger des acquis significatifs depuis l'AG-13 malgré les défis cruciaux auxquels il était confronté notamment le regain d'intérêt des partenaires financiers aux Projets portés par l'Institution.